**Assemblée Générale de l’association « les potos du pogo »**

Le 7 janvier 2017, 14h30, la Haute Poterie chez Alain Chauvin.

|  |  |
| --- | --- |
| **Présents** | **Représentés/excusés** |
| Alémany jeanBliguet Jean FrançoisChauvin AlainChunet MichelGiraudeau DanielHervé Christian | Delouche CatherineSoazig Le Masson Valérie OmnesClaude JeannerotPierre Nizon | Elodie et Quentin Alain Hombreux Pascal NégrosJean-pierre AdamLola chunetGermain Dugast | (en Bretagne)(en Argentine)(à Paris)(en Patagonie)(à paris)( représenté par michel) |

1. **Nouveaux membres:**

Accueil de nouveaux membres :

Claude Jeannerot,

1. **Informations assignation tribunal :**

Nous avons reçu une nouvelle assignation au tribunal de Nantes (par lixxbail qui assigne Line Hélias, et nous à titre subsidiaire si la justice estime que nous devions effectuer le rapatriement su Pogo à titre gracieux).

Cette assignation est désormais caduque car l’avocat de lixxbail a créé un incident afin que le tribunal de Nantes se désiste : l’affaire sera donc intégralement jugée au tribunal de Nanterre, ce qui nous évite des frais d’avocat supplémentaires.

Nous avons également eu communication des pièces sur lesquelles s’appuie line Hélias pour nous attaquer, notamment elle fait état d’un document qui a circulé par mail entre nous, un projet de convention calquée sur notre premier bateau et qui nous aurait liés à Jacques (…mais pas à la banque qui restait propriétaire tant que la facture du leasing n’était pas soldée). Cette ébauche de document a effectivement été évoqué lors d’une assemblée générale mais n’a jamais été finalisé, n’a jamais été mis aux voix et bien entendu n’a jamais été signé par personne : autant on pouvait imaginer prendre cette responsabilité pour le Pogaze (qui valait à peu près 200 000 euros et surtout qui naviguait en Europe) autant s’engager sur un rapatriement pour un bateau qui valait 800 000 euros et qui partait au minimum en Patagonie et peut être en Nouvelle zélande n’aurait pas été raisonnable.

Pour résumer, sans préjuger du jugement à venir, nous avons de grandes chances de ne pas être inquiétés…. Mais sait-on jamais ! Affaire à suivre donc.

1. **Convention :**

Réécriture de la convention liant l’association à la SC « le bateau des potes », propriétaire du Penny Lane. (pièce jointe)

1. **Point financier :**

Comptes présentés par Dan : solde à ce jour, environ 22 800 euros .

1. **Point sur les travaux :**
	1. Fait : voir liste sur convocation à l’assemblée générale
	2. A faire :
		1. Installer deuxième ampèremètre (contrôle de la production d’énergie)
		2. Diminuer les consommations électriques 🡺 Claude et Pierrot
		3. Source d’énergie complémentaire pour le moment prévoir l’installation d’un panneau solaire articulé 100w 🡺 Jean et Pierrot
		4. Démonter la télé 🡺 batiste
		5. Mettre la drisse de secours en place 🡺 batiste
		6. Chauffage à acheter et installer (conseil d’Hervé) 🡺 Christian et Jean
		7. Revoir le gréement 🡺 Christian et Batiste avec matos à pierrot
		8. Régulateur d’allure 🡺 prendre infos : voir Michel
		9. Pharmacie 🡺 Catherine et Alain (acheter le livre : urgences à bord) organisation d’un atelier médical (sutures)
2. **Programme 2017 :**
	1. Décision : la Norvège.
	2. Topo de présentation par Béatrice
		1. Vie chère, température fraiche
		2. Paysages merveilleux
		3. Bergen ville très belle, la visite vaut le coup.
		4. Villes étapes pour changement d’équipage :
			1. BERGEN
			2. OLOSUND
			3. BODO
			4. TROMSO
	3. Planning prévisionnel (voir feuille jointe)
		1. Les dates présentées sont très approximatives : il est juste plus simple de répartir en créneaux de 2 semaines, mais c’est bien évidemment ajustable.
		2. Le bateau comprenant 3 cabines, le maximum à bord est de 6 personnes (surtout en cas de couples). Sinon, 4 à 5 personnes semblent une bonne moyenne.
		3. Le bateau serait en Norvège à Bergen à partir du 15 mai et devrait quitter la Norvège le 15 août à partir de Bergen (dates encore approximatives pour le moment)
		4. Positionnez-vous au plus vite afin de confirmer les dates et lieu de changement d’équipage ; Les billets d’avion coûtent moins cher quand ils sont pris à l’avance.

18h10. Fin de l’assemblée générale.

Rapporteur : Jean Alémany